

a aucune variété n'est enregistrée pour cette espèce dans la base de données
www.organicxseeds.be

- (NB : Une demande n'est pas nécessaire pour une espèce ou une variété pour laquelle il existe déjà une dérogation générale enregistrée dans la base de donnée
www.organicxseeds.com selon l'article 5, § 4 du règlement européen (CE)n°1452/2003)

b aucun fournisseur n'est capable de livrer les semences ou plants de pommes de terre avant le semis ou la plantation, alors que je les ai commandés en temps utile

- b.1 Aucun fournisseur enregistré ne peut livrer les semences (plants) avant le semis (la plantation) dans les quantités demandées

- b.2 J'ai fait une commande mais le fournisseur se trouve, entretemps, incapable de me livrer

- b.3 J'ai commandé mes semences (plants) mais ils présentaient un problème manifeste de qualité à la livraison

- b.4 Tous les fournisseurs enregistrés dans la base de données proposant la variété recherchée ont été contactés mais aucun d'entre eux n'est capable de communiquer dans une langue connue du producteur

c Aucune variété souhaitée n'est enregistrée dans la base de données
www.organicxseeds.be et aucune c variété enregistrée ne convient à mon exploitation
(NB: Justifier en quoi la variété souhaitée demandée devrait être utilisée plutôt qu'une autre variété dont les semences sont disponibles en biologique)

- c.0 Aucune variété n'est enregistrée dans le sous-groupe qui m'intéresse

- c.1.a La variété est demandée par un client

- c.1.b La variété demandée présente une caractéristique technique ou technologique particulière

Vous devez mentionner dans la case de commentaire de quelle caractéristique il s'agit

- c.2 La variété demandée présente une plus grande résistance ou tolérance à une maladie
Vous devez mentionner dans la case de commentaire de quelle maladie il s'agit

c.3 Je veux répartir les risques économiques ou agronomiques

Cela implique que vous devez semer 1/3 du montant total en bio

c.4.1 La variété demandée est adaptée à la région

c.4.2.a Les variétés disponibles sont peu ou pas connues en Belgique

c.4.2.b L'expérience en mode de production biologique avec les variétés disponibles est insuffisante

c.4.3 La variété demandée est peu connue et est demandée à titre d'essai à petite échelle

c.5 La variété est disponible sous une forme de semence qui ne convient pas

d.1 La variété demandée sera utilisée à des fins de recherche, d'analyse dans le cadre d'essais à petite échelle sur le terrain avec l'accord de l'autorité compétente de la Région

d.2 La variété demandée sera utilisée à des fins de conservation avec l'accord de l'autorité compétente de la Région